

Au nom d'un « *nécessaire rapprochement* » selon son initiateur, sans doute dans l'exploitation des soixante ans de la fin de la guerre d'Algérie (Cf. [Mon billet du 11 novembre 2012, « Retour de la guerre d'Algérie et anciens combattants »](#)) et de la captation d'un potentiel électoral pour 2022, les gestes politiques du président Macron envers l'Algérie se poursuivent mais restent unilatéraux et de moins en moins compréhensibles. Certes, ils sont la continuation des démarches d'une partie de ses prédécesseurs mais alternent désormais la fermeté et la « *simili-repentance* » dans une alchimie bien française du « *en même temps* » qui vise à satisfaire les différentes composantes sociologiques françaises.

Dans la même semaine où le dernier compagnon de la Libération décédait, où l'on commémore l'assassinat de Samuel Paty par un islamiste, le dernier exemple de ces gestes unilatéraux est cette présence incongrue et pour la première fois d'un président de la République à cette commémoration des soixante ans de la répression policière du 17 octobre 1961 (Cf. [La lettre de Bernard Lugan](#)). Fallait-il vraiment assister à cette commémoration de ce triste épisode de la guerre d'Algérie, manifestation interdite à l'époque, organisée en sous-main par le FLN algérien qui a délibérément mis en danger les manifestants ? Faut-il rappeler que le FLN était bien un ennemi de la France, la combattait, assassinait les civils français ou algériens, les policiers y compris sur le territoire national?

Pour faire cesser d'interminables polémiques mémorielles, rentes de l'Algérie, n'est-il donc pas temps d'avoir une position française sans ambiguïté sur nos relations avec cet Etat ombrageux, à la veille des commémorations éventuelles de 1962?

Notre période coloniale dans le Maghreb ne cesse en effet de perturber la politique étrangère française, bien erratique sur ses relations avec l'Algérie avec une influence sur notre cohésion nationale au détriment de notre propre cohérence historique sinon de nos intérêts stratégiques.

Après avoir rappelé le contexte historique de ces relations bien souvent tendues, le peu de justification de liens privilégiés entre la France et l'Algérie sera souligné avant d'évoquer quelques orientations possibles pour la politique étrangère française.

Un contexte historique instrumentalisé et pervers

La France et l'Algérie ont un passé commun conflictuel qui a conduit à la conquête du Maghreb, initialement non à des fins de colonisation mais pour éradiquer la menace des corsaires s'emparant des chrétiens notamment pour les mettre en esclavage. L'intervention au départ temporaire de l'armée royale de Charles X en 1830 a engagé finalement la France en Afrique du Nord pour une longue période. Le Maghreb n'a été conquis que progressivement en fonction de la politique intérieure française puis extérieure après la défaite de 1870. Cette région sous l'autorité ottomane n'était ni une nation ni un Etat qui lui aurait peut-être permis de résister. La France s'est engagée ensuite au cours de la seconde moitié du XIX^e dans une politique de colonisation et de peuplement. Un siècle plus tard, la guerre d'Algérie

(1954-1962), certes dans le contexte général de la décolonisation, a montré l'échec du projet colonial et a installé des ferments persistants de discorde.

Une histoire algérienne qui montre une région sans nation ni État tels que nous les concevons.

La nation algérienne n'existait pas en tant que telle avant la colonisation française comme en témoignent les témoins de l'époque en contradiction avec les affirmations de la classe politique algérienne d'aujourd'hui surréagissant aux propos du président Macron du 30 septembre 2021 : « *La nation algérienne post-1962 s'est construite sur une rente mémorielle et qui dit : tout le problème, c'est la France* ». En effet, le dey (ou roi) d'Alger comme celui de Tunisie ou de Tripoli étaient sous l'autorité formelle ottomane qui fournissait des garnisons de janissaires et de mamelucks et exigeait un tribut. Ces deys étaient en rivalité par l'intermédiaire des tribus aux allégeances aléatoires (Cf. **Mon billet du 5 décembre 2020**, « [La guerre en Algérie... mais pas la guerre d'Algérie](#) »).

Certes se référer à une « *nation* » qui existe globalement aujourd'hui et crée une identité collective est une arme politique forte, sinon nécessaire, pour un Etat relativement jeune et en crise. En revanche, que l'unité des peuples vivant en Afrique du Nord ait été forgée par l'islam ne fait aucun doute. Les militaires qui ont conquis l'Algérie au XIX^e siècle le rappellent tous dans leurs mémoires. Il ne faut pas attaquer l'islam « *qui rend fanatique* » les peuples locaux. Nombre de révoltes contre les Français ont été menées après un appel au djihad contre les chrétiens et sous l'autorité d'un chef religieux dont Abd El Kader est le symbole le plus connu. Aujourd'hui, sans oublier que la religion musulmane est religion d'état en Algérie (article 2 de la constitution), ce discours est encore tenu, avec ces accusations contre la France d'islamophobie comme l'évoquait cet intervenant algérien sur Al Jazeera où j'intervenais le 7 octobre (Cf. [Al Jazeera](#)).

Une France qui a une relation avec l'Algérie à la fois sentimentale et culpabilisée

Il est vrai que la France n'a pas été exemplaire dans la colonisation qu'il faut dissocier cependant de la guerre d'Algérie proprement dite. L'Algérie est devenue une colonie de peuplement pour les européens du Sud, les opposants politiques des différents régimes en France qui y sont déportés. Une population européenne s'investit peu à peu dans ce pays pour en développer les richesses. Les populations locales contribuent à la croissance française notamment par l'émigration en France . L'armée d'Afrique, symbiose réussie avec ces régiments de Spahis, de tirailleurs sans oublier les goumiers marocains (Cf. ASAF « [Les forces supplétives au service de la France](#) » et texte de ma conférence du 17 décembre 2016 aux Invalides au profit d'une association d'amitié franco-américaine sur « **La fraternité militaire franco-marocaine, une fraternité à l'épreuve du temps** ») s'y est construite et entraînée, préparant la grande revanche avant la Première Guerre mondiale, la reconquête après la défaite de 1940 dont il faut cependant mesurer les pertes à l'aune de celles des Français métropolitains.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

La transformation politique en trois départements français dès 1848 n'a cependant pas su associer les populations locales notamment en raison de l'opposition des colons alors que Napoléon III avait voulu favoriser la naturalisation française. La population arabe était exclue de l'exercice du pouvoir alors que les 35 000 juifs algériens, souvent l'objet de massacres lors des révoltes, avaient obtenu la nationalité française en octobre 1870 par les décrets Crémieux lui-même de confession juive créant un fort ressenti au sein des populations locales.

L'échec de la décolonisation instillant les ingrédients de la discorde

L'instrumentalisation de cette rente mémorielle de la colonisation a perduré en raison d'une part de cette sentimentalité française sur ce passé révolu mais aussi de cette guerre d'Algérie qui est la fondation même du régime algérien, constituant aussi le corpus idéologique d'une partie de la gauche française. Le rapport Stora (Cf. [Rapport Stora](#)) en témoigne tout en étant bien éloigné de l'objectif recherché : la réconciliation des mémoires. Malgré une apparente objectivité, la lecture de ce rapport demandé par le président de la République montre une inclination au profit de l'Algérie comme en témoigne la grande majorité des propositions au détriment de la France. Sans doute que l'auteur manquait de partialité compte tenu de son parcours personnel.

De fait, ces quelque 130 ans d'histoire commune et 60 ans de discordes bien souvent entretenues pour des raisons politiques ne permettent pas d'entrevoir l'utilité, sinon la pertinence d'un rapprochement entre la France et l'Algérie.

Des relations franco-algériennes ne justifiant pas un rapprochement qu'il soit idéologique ou sentimental

Peu ou aucun rapprochement à partir des actions unilatérales de la France ne se justifie aujourd'hui dans le contexte de ces 190 ans d'histoire plus ou moins partagée. La France a multiplié envers l'Algérie les gestes qui n'emportent pas l'adhésion d'une partie de l'opinion française par ailleurs peu motivée par ce sujet. Hormis les personnes concernées personnellement à un titre ou à un autre, la guerre d'Algérie, les rapports entre la France et l'Algérie ne paraissent pas être une préoccupation de la majorité des Français.

De fait, la position algérienne devient incompréhensible sinon caricaturale avec ce rejet de toute démarche positive dans le sens de la réconciliation. Alger demeure dans une position hautaine, méprisante sinon revancharde avec la ferme volonté de ses gouvernants d'imposer leur vision d'une histoire réécrite à leur avantage. Faut-il oublier que la guerre d'Algérie s'est achevée par la défaite militaire du FLN ce qui relativise grandement la valeur de l'armée

algérienne qui en est issue mais qui a su confisquer le pouvoir politique ? En revanche, la politique mémorielle conduite par le président de la République a nettement un objectif électoral. Enfin et surtout, quels pourraient être réellement les bénéfices d'un rapprochement avec ce pays maghrébin alors que ses voisins, la Tunisie et surtout le Maroc, ont des relations apaisées avec la France ?

Des gestes politiques unilatéraux

Que ce soit les présidents Chirac, Hollande ou Macron, les gestes politiques visant bien souvent à satisfaire une partie de l'opinion publique française, ont été dans la voie de la repentance même si ce mot est évité. Le dernier geste de ce 17 octobre 2021 est grave. Lors du débat sur Al Jazeera le 07 octobre sur les relations entre la France et l'Algérie (**Cf. [Al Jazeera du 07 octobre 2021](#)**), le journaliste me demandait si le président de la République pourrait s'exprimer à cette occasion. J'y avais évoqué l'inopportunité de cette démarche mais avais précisé « *qu'avec les politiques on ne sait jamais* ». Eh bien le président de la République l'a fait. Pour la première fois, un président de la République française a rendu hommage à cette manifestation organisée par le FLN à Paris contre la guerre menée par la France en Algérie, alors qu'il commettait actes terroristes sur actes terroristes notamment contre les policiers français sur le territoire national. En outre, cette cérémonie s'est déroulée en présence des enfants des familles de membres du FLN. Sans opposer un massacre à un autre massacre, obtiendrions-nous de l'Algérie le même devoir mémoriel envers les Français, hommes, femmes, enfants, massacrés et égorgés à Philippeville en août 1955 ? Cette position du président de la République était donc indécente mais conforme à l'ambiguïté de la personne sur cette question, un discours pour l'Algérie, un discours pour la France. N'oublions pas non plus les propos du candidat Macron qui avait qualifié la colonisation de « *crime contre l'humanité* », en février 2017 à Alger (**Cf. [Propos du candidat Macron, 14 février 2017](#)**).

La cible de l'électorat français en vue des élections présidentielles

Ces multiples gestes de la présidence Macron montrent surtout la volonté de récupérer un électorat aussi bien à droite qu'à gauche à la veille des élections présidentielles de 2022. En effet, cette guerre d'Algérie concerne aujourd'hui environ 5 millions de personnes en incluant le million de rapatriés, les 80 000 harkis sauvés du massacre et leurs descendants, les 1 400 000 appelés qui ont participé à la guerre d'Algérie, les familles des 26 000 soldats français tués, mais aussi les familles des travailleurs employés par nos entreprises à l'époque et après, l'économie ne connaissant que peu les frontières, les engagements politiques enfin de ceux qui s'opposaient à la guerre d'Algérie, y compris pour certains par la trahison. Aujourd'hui il faut donner des gages à cette gauche dont un référent doctrinal a été celle de l'opposition à cette guerre par principe et par les faits au point pour certains de proposer de faire entrer au Panthéon Gisèle Halimi.

Enfin, quels seraient les avantages d'un rapprochement politique pour la France ?

Dans le domaine économique, l'Algérie est le 24^e partenaire commercial de la France mais cela concerne à plus de 90% les hydrocarbures. Elle est son 27^e fournisseur et son 6^e excédent. Au sein de la région Afrique du nord - Moyen-Orient, le pays est le 1^{er} client de la France mais la Chine prend une place de plus en plus importante.

Dans le domaine militaire, un processus engagé en 2002 par l'Algérie, relancé par le président Sarkozy en décembre 2007, a abouti à un accord relatif à la coopération de défense signé par la France le 21 juin 2008 puis par décret présidentiel algérien le 27 mai 2009. Il n'est cependant pas ratifié par la France qui relance sous la présidence Hollande le processus en juillet 2012 pour le voter fin 2012. Cette longueur du processus a été liée notamment aux différentes polémiques mémorielles en France de cette époque. Une commission mixte franco-algérienne est créée pour organiser la coopération bilatérale à travers quatre sous-commissions (stratégique, militaire, armement et santé militaire). Le budget annuel attribué depuis 2008 par la France s'élève à 176 000€ principalement dédié à la formation dans nos écoles (une vingtaine d'officiers). Cependant, les relations restent très faibles avec une armée algérienne dont la constitution lui interdit l'action hors de ses frontières. Une modification a été introduite cependant en novembre 2020 pour lui permettre d'intervenir « *au nom de la paix* ».

Dans le domaine enfin des relations internationales, l'Algérie reste un membre éminent du mouvement des non-alignés, certes en perte d'influence. Elle est un Etat médiateur et la qualité de ses diplomates est reconnue ce qui se vérifie par l'accord d'Alger sur le Mali en 2015 (Cf. **aussi mon billet du 25 novembre 2012, « [Quel rôle pour l'Algérie dans le conflit malien ? Un éclairage sur les rapports franco-algériens](#) »**). Cependant, la France a/ avait des espérances dans une lutte commune contre les groupes terroristes islamiques qui ne se sont pas concrétisées. La dernière action d'Alger est significative lorsque, mécontente des propos du président Macron le 30 septembre 2021 sur la réalité de la nation algérienne, elle a refusé le maintien exceptionnel du survol de son territoire pour le soutien des forces françaises de Barkhane autorisé depuis 2013.

Réorienter la politique étrangère de la France vers la fermeté

Tant qu'un gouvernement qui paraît illégitime, sinon corrompue, aux discours souvent de haine envers la France dirigera l'Algérie, notre pays devrait avoir des relations mesurées sinon limitées avec ce pays. Cet Etat devra tenir un discours apaisé qui pourra bénéficier en retour uniquement d'un apport français positif. Les orientations se conçoivent aussi bien dans le domaine politique, les relations entre les peuples français et algérien que dans les relations diplomatiques.

Régler la question épidermique de la colonisation

Il est temps de cesser en effet d'évoquer dans le discours politique la colonisation française et ses « horreurs », notamment la référence à la guerre d'Algérie. Comme toute guerre insurrectionnelle, elle n'a été propre pour aucun des belligérants. D'ailleurs l'Algérie peut-elle faire la leçon à la France quand on se réfère à sa guerre contre les islamistes dans les années 90 ? L'histoire a été écrite, nul ne peut l'effacer mais nul ne doit la réécrire pour justifier sa présence au pouvoir. En outre, même si cette « mode » s'est plus ou moins installée, repentance et réparations n'ont pas leur place dans cette approche. En revanche, connaître et accepter la réalité de cette histoire partagée est une nécessité en évitant l'introduction de biais idéologiques que ce soit aussi bien du côté français que du côté algérien. Il faudra donc éviter les historiens engagés par leurs écrits ou leur parcours personnel sinon politique afin de privilégier les travaux des historiens objectifs pour que l'histoire reste la plus objective possible et que chacun assume sa part de responsabilité.

Rétablir l'équilibre dans les relations entre les populations

Les relations entre les deux populations doivent retrouver un équilibre. La France n'est pas le débouché migratoire de l'Algérie, surtout au détriment de cette dernière par une migration bien formée qui lui fait défaut. Dans un quotidien du soir, Hervé Le Bras rappelait que 29% des immigrés en 2020 étaient d'origine maghrébine. Nul doute que l'*Hirak* a accentué cette immigration imposant qu'elle soit limitée, sans doute avec plus de rigueur envers l'Algérie. L'expression de la nationalité algérienne sur le territoire national par des drapeaux algériens lors de manifestations sportives a montré la sensibilité du sujet. Elle indique que notre passé commun impose des choix d'appartenance sinon identitaires. Les 190 ans instrumentalisés de l'histoire partagée entre la France et l'Algérie ne sont pas étrangers à ce défaut d'intégration et ne doivent pas être le prétexte à la constitution d'une communauté en France. La limitation des visas établie en octobre 2021 qui touche certes l'ensemble des Etats maghrébins a sans doute vocation à limiter cette immigration y compris familiale mais il faudra que la France l'applique strictement, pas uniquement avant avril 2022. Enfin, les illégaux algériens doivent être repris par leur pays et tout refus de l'Algérie conduira à un durcissement des relations.

Répondre à tout acte de l'Algérie plutôt que d'anticiper une hypothétique démarche algérienne positive

Tout acte positif ou négatif de l'Algérie envers la France doit recevoir une réponse sans ambiguïté de la France. L'amélioration des relations franco-algériennes est aujourd'hui dépendante de la bonne volonté réelle exprimée par l'Algérie et non par des actions françaises unilatérales qui, il faut bien le reconnaître, restent sans résultats. Le nouvel acte de contrition du président de la République ce 17 octobre est exactement ce qu'attend l'Algérie sans qu'elle n'ait donné une contrepartie.

Pour conclure, les relations entre la France et l'Algérie n'ont pas réussi à se pacifier depuis

soixante ans malgré les gestes français répétés de bonne volonté. Il ne sert à rien aujourd'hui de s'obstiner à établir des liens tant que le gouvernement algérien actuel restera en place. En revanche, beaucoup plus utile que d'accuser en permanence cette France du passé et qui n'est pas la notre, sans que nous la rejetions historiquement, une réelle démocratie algérienne pourrait contribuer utilement à l'apaisement des esprits, une condition préalable pour que la France soit réceptive à l'amélioration des relations entre la France et l'Algérie !